

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Tout Contrat implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales n'est opposable à DEPROIT CONSULTING SAS si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci dans le Contrat et identifiées comme dérogeant aux présentes Conditions Générales.

ARTICLE 2 – DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le Contrat sera établi selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur et précisera notamment :

- l'intitulé de la formation, son objet, sa nature, sa durée, ses effectifs, les modalités de son déroulement et la sanction de la formation ;
- son prix, les contributions financières éventuelles de personnes publiques, les conditions de facturation ainsi que les modalités de paiement.

ARTICLE 3 – DELAI DE RETRACTATION

A compter de la date de signature du Contrat, le Client dispose de 10 jours pour se rétracter. Il en informe DEPROIT CONSULTING SAS par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du Client

ARTICLE 4 – ANNULATION OU INTERRUPTION D'UNE FORMATION PAR LE CLIENT

En raison de circonstances imprévues ou de force majeure dûment reconnue, l'employeur peut être amené à annuler ou interrompre la formation. Dans ce cas, DEPROIT CONSULTING SAS recherchera avec lui une solution adaptée au changement de situation en tenant compte des intérêts respectifs des parties.

En cas d'annulation ou d'interruption pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, les honoraires et frais correspondants aux actions de formation déjà réalisées à la date de réception de la lettre d'annulation ou d'interruption restent dus à DEPROIT CONSULTING SAS. Dans ce cas, DEPROIT CONSULTING SAS facturera également à titre d'indemnité 15% du prix total de la formation.

ARTICLE 5 – REPORT OU ANNULATION D'UNE FORMATION PAR DEPROIT CONSULTING SAS

DEPROIT CONSULTING SAS se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le Client avec un préavis raisonnable.

ARTICLE 6 – REMPLACEMENT D'UN PARTICIPANT

Quel que soit le type de la formation, sur demande écrite avant le début de la formation, le Client a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire.

ARTICLE 7 – RESPONSABILITES

DEPROIT CONSULTING SAS s'engage à exécuter les obligations contractuelles à sa charge avec diligence et soin raisonnables.

S'agissant d'une prestation intellectuelle, DEPROIT CONSULTING SAS n'est tenue qu'à une obligation de moyens. En conséquence, DEPROIT CONSULTING SAS sera responsable uniquement des dommages directs résultant d'une mauvaise exécution de ses prestations de formation, à l'exclusion de tout dommage immatériel ou indirect consécutifs ou non.

En aucun cas la responsabilité de DEPROIT CONSULTING SAS ne peut être recherchée et aucune indemnité ne pourra lui être demandée du chef des retards ou conséquences dommageables dus à des causes de force majeure ou événements indépendants de sa volonté. De même, DEPROIT CONSULTING SAS ne pourra être tenue pour responsable des retards ou dommages résultant de l'insuffisance des informations fournies par le Client et plus généralement du non-respect par ce dernier de ses obligations.

En tout état de cause, la responsabilité globale de DEPROIT CONSULTING SAS, au titre ou à l'occasion de la formation, sera limitée au prix total de la formation. Le Client renonce expressément à exercer à l'encontre du DEPROIT CONSULTING SAS tout recours au-delà de ce montant, pour quelque cause que ce soit, ou dans quelque contexte que ce soit.

ARTICLE 8 – SPECIFICITES DES FORMATIONS DISTANCIELLES

L'apprenant doit posséder un équipement informatique adapté et une adresse mail dédiée pour pouvoir suivre une formation en distanciel.

ARTICLE 9 – ACCESSIBILITE ET REFERENT HANDICAP

DEPROIT CONSULTING SAS s'engage à recueillir le besoin individuel et à rechercher, si besoin en lien avec son réseau, une solution personnalisée à la personne en situation de handicap. DEPROIT CONSULTING SAS l'accompagne tout au long de son parcours et s'assure que les moyens nécessaires ont été mis en œuvre à chaque étape.

DEPROIT CONSULTING SAS met ainsi en place des solutions spécifiques, pour l'accès et la réalisation de la formation pour les bénéficiaires. DEPROIT CONSULTING SAS entreprend des démarches pour adapter les contenus et les supports de nos outils aux besoins particuliers des personnes en situation de handicap. De plus, DEPROIT CONSULTING SAS adapte le rythme de la formation et la durée globale de la formation aux bénéficiaires en situation de handicap.

Dans ce cadre un référent handicap est désigné au sein de DEPROIT CONSULTING SAS. Il est chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap ses coordonnées sont fournies en début de formation.

Afin que les besoins de la personne en situation de handicap soient pris en compte, l'apprenant est invité à signaler, au démarrage ou au cours de la formation, la situation de handicap au référent handicap.

ARTICLE 10 – PROPRIETE INTELLECTUELLE, CONFIDENTIALITE ET PUBLICITE

L'ensemble des documents remis par DEPROIT CONSULTING SAS en reste sa propriété exclusive et intellectuelle. Ils ne peuvent être communiqués à des tiers ou utilisés pour un objet différent de celui de la formation, sans l'accord préalable écrit de DEPROIT CONSULTING SAS.

Le droit de propriété sur toutes les Informations que DEPROIT CONSULTING SAS divulgue, quel qu'en soit la nature, le support et le mode de communication, dans le cadre ou à l'occasion de la formation, appartient exclusivement à DEPROIT CONSULTING SAS. En conséquence, le Client s'engage à conserver les Informations en lieu sûr et à y apporter au minimum, les mêmes mesures de protection que celles qu'il applique habituellement à ses propres informations. Le Client se porte fort du respect de ces stipulations de confidentialité et de conservation par les apprenants.

La divulgation d'informations par DEPROIT CONSULTING SAS ne peut en aucun cas être interprétée comme conférant de manière expresse ou implicite un droit quelconque sur les Informations ou autres droits attachés à la propriété intellectuelle et industrielle, propriété littéraire et artistique (copyright), les marques ou le secret des affaires. Le paiement du prix n'opère aucun transfert de droit de propriété intellectuelle sur les Informations.

Par dérogation, DEPROIT CONSULTING SAS accorde à l'apprenant, sous réserve des droits des tiers, une licence d'utilisation non exclusive, non-cessible et strictement personnelle du support de formation fourni, et ce quel que soit le support. L'apprenant a le droit d'effectuer une photocopie de ce support pour son usage personnel à des fins d'étude, à condition que la mention des droits d'auteur de DEPROIT CONSULTING SAS ou toute autre mention de propriété intellectuelle soient reproduites sur chaque copie du support de formation. L'apprenant et le Client n'ont pas le droit, sauf accord préalable de DEPROIT CONSULTING SAS :

- d'utiliser, copier, modifier, créer une œuvre dérivée et/ ou distribuer le support de formation à l'exception de ce qui est prévu aux présentes Conditions Générales ;
- de désassembler, décompiler et/ou traduire le support de formation, sauf dispositions légales contraires et sans possibilité de renonciation contractuelle ;
- de sous licencier, louer et/ou prêter le support de formation ;
- d'utiliser à d'autres fins que la formation le support associé.

Par ailleurs, DEPROIT CONSULTING SAS se réserve le droit d'utiliser les enseignements tirés de la mission qui lui est confiée.

Le Client autorise expressément DEPROIT CONSULTING SAS à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la conclusion d'un Contrat et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

ARTICLE 11 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de la réalisation des formations, DEPROIT CONSULTING SAS est amenée à collecter des données à caractère personnel. Ces données peuvent être éventuellement être partagées avec des sociétés tierces (prestataires, sous-traitants...) pour le strict besoin des formations.

En outre les personnes concernées disposent sur les données personnelles les concernant d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'apposition et peuvent à tout moment révoquer les consentements aux traitements. Les personnes concernées seront susceptibles de faire valoir leurs droits directement auprès de DEPROIT CONSULTING SAS.

Conformément à l'exigence essentielle de sécurité des données personnelles, DEPROIT CONSULTING SAS s'engage dans le cadre de l'exécution de ses formations à prendre toutes mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel.

ARTICLE 12 – RENSEIGNEMENT ET RECLAMATIONS

Toute précision relative aux présentes Conditions générales, toute demande d'information ou toute réclamation doit être formulée par écrit à DEPROIT CONSULTING SAS, qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

ARTICLE 13 – DROIT APPLICABLE – LITIGES

Le Contrat et tous les rapports entre DEPROIT CONSULTING SAS et le Client relèvent intégralement de la loi française, notamment quant à leur interprétation, à leur exécution et aux litiges auxquels ils pourraient donner lieu.

En cas de litige, DEPROIT CONSULTING SAS et le Client s'efforceront de la régler à l'amiable. A défaut, le règlement du litige sera de la compétence exclusive des tribunaux de Paris.

Pour être valable, tout accord constituant une exception, modification ou avenant aux Contrats entre DEPROIT CONSULTING SAS et le Client doit être établi par écrit et signé par DEPROIT CONSULTING SAS et par le Client.